

Journée nationale de la qualité de l'air

LE GROUPE LA POSTE ET AIRPARIF SIGNENT UN ACCORD PLURIANNUEL EN FAVEUR D'UN AIR PLUS RESPIRABLE

Karine Léger, directrice générale d'Airparif et Philippe Bajou, secrétaire général du groupe La Poste, directeur général adjoint, ont signé le 14 octobre 2022 une convention de partenariat en faveur de la mesure et de l'amélioration de la qualité de l'air. Ce partenariat vise à conjuguer l'expertise de l'association Airparif pour prévenir, surveiller et réduire la pollution de l'air au savoir-faire de l'opérateur postal dans la logistique verte. Les deux acteurs s'engagent à mener conjointement des travaux sur une période de 3 ans, comprenant expérimentation, formation des collaborateurs, information client, sensibilisation du grand public aux conséquences de la pollution de l'air et changement des comportements.

La qualité de l'air, un enjeu de santé publique nationale

La pollution de l'air résulte d'un mélange complexe, en évolution constante, de polluants qui peuvent être chimiques (comme l'ozone, le dioxyde d'azote ...), physiques (comme les particules fines) ou biologiques (comme les pollens et les moisissures). Ces polluants de l'air proviennent en minorité de phénomènes d'origine naturelle et en majorité des activités humaines, et peuvent aussi être des gaz à effet de serre impliqués dans le changement climatique. **Selon Santé Publique France, la pollution de l'air est rien qu'en France responsable de 40 000 décès prématurés par an et d'une perte d'espérance de vie de 8 mois en moyenne.**

Airparif, expert scientifique de la mesure de la qualité de l'air

Airparif est l'association indépendante, agréée par le ministère en charge de l'Environnement pour la surveillance et l'information en matière de qualité de l'air sur le territoire de l'Île-de-France.

Airparif est chargé de surveiller, mettre en œuvre tous moyens d'observation, de prévision ou de description permettant la caractérisation de l'état de la qualité de l'air en Île-de-France, de comprendre les tendances et les phénomènes de pollution, et d'anticiper les problématiques à venir au regard de leur impact sur la santé et l'environnement ou en lien avec le changement climatique. Airparif s'entoure de partenaires publics et privés pour mener à bien sa mission, et les accompagne dans leur stratégie de réduction de pollution.

Le groupe La Poste, opérateur logistique engagé et pionnier dans la préservation de la qualité de l'air

La Poste est une des premières entreprises au monde à avoir défini des objectifs en matière de pollution atmosphérique sur son parc de véhicules détenu en propre. Elle

s'était engagée à réduire ses émissions de NOX (émissions d'oxyde d'azote issues de la combustion d'énergies fossiles) de 30 % entre 2015 et 2020, et ses émissions de particules de - 50 %. Objectifs qu'elle a atteints, avec, à fin 2020, des réductions d'émissions de NOX et de particules respectivement de - 55 % et - 52 %. Cet objectif est prolongé à 2025 et vise la réduction de - 60% des émissions de NOX et de particules fines par rapport à 2015.

La Poste mène des expérimentations en matière de mesure de la qualité de l'air. 1700 capteurs atmosphériques sont placés sur des bâtiments postaux ou des véhicules de livraison en Europe. Ils permettent de récolter des données de mesure en temps réel de la qualité de l'air. Dans le cadre de l'accord pluriannuel, Airparif va l'accompagner en étudiant les modalités d'exploitation et de validation scientifique des données issues de ces micro-capteurs.

Un plan d'action pour mutualiser les savoir-faire, au service de l'intérêt général

Dans le cadre de la convention de partenariat, Airparif et La Poste ont défini 5 axes de collaboration :

1. Expérimenter et démontrer l'intérêt et l'efficacité des solutions techniques contribuant à améliorer la qualité de l'air ;
2. Former les collaborateurs de La Poste à la qualité de l'air et à ses liens avec le changement climatique ;
3. Informer les clients de La Poste sur l'exposition à la pollution de l'air ;
4. Sensibiliser le grand public à la pollution de l'air et ses conséquences ;
5. Contribuer aux changements de comportements en faveur de la transition écologique

Les enseignements tirés des actions communs seront utiles aux activités postales et viendront également alimenter les travaux d'Airparif, au bénéfice de l'intérêt général.

À propos du groupe La Poste :

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, GeoPost, La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 11e bancassureur européen. La Poste distribue plus de 18 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. Attaché à sa présence territoriale, le groupe compte 17 000 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 18 000 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis). En 2021, le groupe La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 34,6 milliards d'euros, dont 41% à l'international, et emploie près de 245 000 collaborateurs, dans 63 pays sur 5 continents, dont 193000 en France. Entreprise à mission depuis juin 2021, leader de la transition écologique et de la finance verte, La Poste ambitionne d'atteindre le « zéro émission nette » à horizon 2050. Avec son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe l'ambition de devenir la première plateforme européenne du lien et des échanges, humaine et digitale, verte et citoyenne, au service de ses clients dans leurs projets et de la société tout entière dans ses transformations.

À propos d'Airparif :

Airparif est l'observatoire indépendant de la qualité de l'air en Île-de-France. Association loi 1901 agréée par le ministère en charge de l'environnement, Airparif a pour missions de :

- **Surveiller** l'air respiré par les Franciliens grâce à un dispositif de mesure robuste et fiable ;
- **Comprendre** la pollution de l'air, ses impacts et son évolution, en participant au renforcement des connaissances ;
- **Accompagner** les citoyens, et tous les acteurs, pour améliorer la qualité de l'air en lien avec l'énergie et le climat, en informant et en apportant l'expertise de l'Observatoire pour l'élaboration et l'évaluation des plans d'action ;
- **Innover** en facilitant l'émergence de nouvelles solutions pour améliorer plus rapidement la pollution de l'air, et évaluer la performance de ces innovations.

<https://www.airparif.fr>

Contacts presse

La Poste groupe : service.presse@laposte.fr / 01 55 44 22 37

Airparif : Service Communication Airparif - 06 24 01 44 08 – communication@airparif.fr